

Communiqué du 25 mai 2022

Mise à disposition du public de la note en réponse et des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Advenis dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société



Initiée par



Agissant de concert avec la société Hoche Partners PEI



Le présent communiqué établi par la société Advenis est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'AMF a apposé son visa n°22-175 en date du 24 mai 2022 sur la note en réponse établie par la société Advenis (la « Note en Réponse ») relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société Advenis initiée par la société Inovalis agissant de concert avec la société Hoche Partners PEI (l'« **Offre** »).

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Advenis (le « **Document Autres Informations** ») a été déposé auprès de l'AMF le 24 mai 2022 et mis à la disposition du public le 25 mai 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la société Advenis ([www.advenis.com](http://www.advenis.com)) et peuvent être obtenus sans frais au siège social de la Société (52, rue de Bassano, 75008 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Growth publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

### **Avertissement**

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

La société Advenis décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

### **Contacts**

Relations Investisseurs  
Cécile Marais, Secrétaire générale  
Tel : +33 (0)1 56 43 33 23  
[actionnaire@advenis.com](mailto:actionnaire@advenis.com)